



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 11 janvier 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par :  
[delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr](mailto:delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr)  
Tel : 03 87 34 34 22

Monsieur le Maire  
Mairie de Fontoy  
7 Rue de Metz  
57650 Fontoy

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant la régularisation et rénovation d'un poste source sur la commune de Fontoy - N°57-2021-00677  
Accusé réception – Accord immédiat

**RÉF.** : Y:\1. Dossiers PE\2150. EP\Fontoy\2021 RENOV + REGUL POSTE ENEDIS

**PJ.** : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant la régularisation et rénovation d'un poste source sur la commune de Fontoy.

Ce dossier a été déposé par : ENEDIS

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

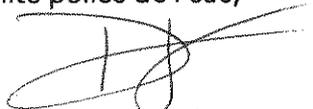
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration (accord immédiat n°57-2020-00677) et du courrier de notification en date du 11 janvier 2022

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER